

Une première pierre symbolique

Vendredi dernier, un grand nombre de personnes s'est réuni afin de partager un grand événement, la pose de la première pierre de l'agrandissement de l'hôpital.

Depuis environ 3 mois, le chantier de construction de l'agrandissement de l'hôpital de Saint-Yrieix-la-Perche est commencé. L'équipe du centre hospitalier Jacques-Boutard a souhaité officialiser les choses, en organisant une cérémonie autour de la pose de la première pierre de l'édifice. Il s'agit-là d'une pose symbolique car certains murs sont déjà en place depuis quelques jours. En béton monolithique, ils sont livrés tout prêt sur le chantier. Il était donc difficile de poser une première pierre. Un petit muret en parpaing a été réalisé pour l'occasion. Une pierre de la maison qu'il a fallu détruire pour effectuer l'agrandissement a été récupérée.

Une plaque a été scellée avec l'inscription : « Première pierre 17 mai 2013 ». Sur celle-ci, a été fixé avec du moutier un tube en cuivre contenant un texte symbolisant cette première pierre, « une pierre morale », écrit par Evelyne Lucienne Géraud, représentante des usagers à l'hôpital, qu'elle a lu avant de le glisser à l'intérieur.

Avant tout cela, le directeur du centre hospitalier Jacques-Boutard, Raphaël Bouchard, est



CÉRÉMONIE. Laurent Verin, Evelyne-Lucienne Géraud, Monique Plazzi et Raphaël Bouchard, lors de la pose de la première pierre.

revenu sur le projet de d'agrandissement (76 lits), avec la création d'un nouvel EHPAD et d'une unité Alzheimer. Il faut remonter en 2009 pour retrouver l'origine du projet. Il aura fallu 5 ans pour qu'il prenne vie et il faudra seulement un an environ pour qu'il soit réalisé (mars 2013 à mars 2014). Le coût estimatif de l'ensemble du projet est estimé à environ 13 millions d'euros dont

786.000 €, subventionné par le Conseil général de la Haute-Vienne pour la partie EHPAD dont il a la compétence. Le directeur a rappelé que cet agrandissement du centre hospitalier était nécessaire car la population du pays de Saint-Yrieix était vieillissante et que le nombre de malades Alzheimer croissant.

Il a annoncé qu'un regroupement de professionnels libéraux

(médecins, kinés, etc) devrait s'installer au rez-de-chaussée du nouveau bâtiment. Ce dernier sera composé de trois étages et d'une passerelle qui le reliera au bâtiment actuel de l'hôpital par le 2^e étage. Au 1^{er} étage (entrée côté ancienne gendarmerie), il y aura 28 places d'EHPAD classiques, plus une unité Alzheimer avec un jardin intérieur.

Au 2^e étage, des places EHPAD pour personnes handicapées,

moteur ou mental, seront aménagées.

183 résidents et 30 emplois pour assurer le fonctionnement

Au dernier étage, il y aura un accueil de jour Alzheimer pour les résidents de l'hôpital, ainsi que des salles de rééducation. Au total, 34 places EHPAD supplémentaires seront disponibles, portant le nombre des résidents de l'établissement à 183. Trente emplois seront créés pour assurer le fonctionnement.

Monique Plazzi, vice-présidente du Conseil général, a souhaité revenir sur l'aide financièrement apportée par le conseil pour le nouvel EHPAD de Saint-Yrieix. Cette subvention a été attribuée dans le cadre du plan départemental d'aide à l'investissement pour les opérations de construction, d'extension ou de restructuration des EHPAD. Le plan prévoit aussi l'attribution de 285 places sur tout le département et Saint-Yrieix en a eu 34. Le directeur adjoint de l'ARS (Agence régionale de la santé) Limousin, Laurent Verin, a notifié l'effort fourni par ses services pour rattraper le déficit en équipement EHPAD sur la Haute-Vienne, en revenant sur le projet régional de santé mis en œuvre et a annoncé une amélioration du parcours de santé pour les personnes âgées (niveau EHPAD et maintien à domicile). ■